

## **Formation du CHSCT 5 Jours (Etablissements + 300 salariés) ou 3 jours (Etablissements – 300 salariés)**

### **OBJECTIF**

Être capable de maîtriser les éléments légaux et réglementaires du fonctionnement d'un CHSCT  
Être capable d'appréhender et de connaître les risques professionnels.  
Savoir mener une inspection, une réunion et réaliser un arbre des causes.

### **PUBLIC**

Membres élus du CHSCT.

### **DUREE**

5 Jours / 35 heures pour les + de 300 salariés  
3 jours / 21 heures pour les – de 300 salariés

### **EFFECTIF**

1 à 10 participants

### **PRE-REQUIS**

E-learning INRS conseillé sur le fonctionnement du CHSCT

### **PROGRAMME**

#### **LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR**

De résultat, faute inexcusable, faute intentionnelle

#### **LE FONCTIONNEMENT DU CHSCT**

Missions et périmètre d'intervention  
Composition, rôle du secrétaire et du président  
Réunions : ordre du jour, déroulement et PV  
Moyens matériels  
Informations obligatoires : document unique, registres, etc.  
Recours à l'expertise  
L'instance de coordination des CHSCT en cas de projet important

#### **LES AUTRES ACTEURS DE LA PRÉVENTION**

Rôle de l'inspection du travail, de la médecine du travail, de la CARSAT  
Les salariés et le droit de retrait

#### **LES MOYENS D'ACTION DU CHSCT**

Faire des consultations obligatoires un véritable pouvoir  
Les inspections pour analyser les risques professionnels



INCENDIE



SECOURISME



PREVENTION



FORMATEURS

Le droit d'enquête après les accidents du travail et en situation de danger grave et imminent  
Intervenir lors des droits de retrait des salariés  
Construire un plan de travail pour le CHSCT  
Se coordonner avec les DP et le CE

### **LA RÉALISATION D'UNE INSPECTION**

La connaissance des risques de l'entreprise  
Le CHSCT et les entreprises extérieures  
La méthode d'analyse prospective : savoir regarder, écouter, et détecter les risques

Les propositions et le suivi des mesures de prévention

### **DROITS ET OBLIGATIONS DES ÉLUS**

Heures de délégation, obligation de discrétion, protection et délit d'entrave

### **COMPRENDRE LES DIVERSES NOTIONS, LES DÉBATS ET LES ENJEUX AUTOUR DES RISQUE PSYCHOSOCIAUX**

Origines  
Santé physique, santé mentale et bien-être au travail  
Se repérer dans le cadre juridique

### **ABORDER CONCRÈTEMENT LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

Une grille de lecture du travail et de la personne  
Les facteurs de risques psychosociaux  
Des méthodes d'identification des facteurs des risques et des troubles

### **AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LEURS FACTEURS ET LEURS TROUBLES**

Identifier les différents acteurs, le rôle et les responsabilités de chacun (représentants du personnel, employeur, médecin du travail, Carsat, ...)  
Passer du diagnostic à l'action préventive  
Utiliser les moyens d'action internes et externes du CHSCT

### **LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE**

Le recueil des faits : observation, méthodes de questionnement pour les témoignages, rédaction du compte-rendu  
La méthode de l'arbre des causes  
Nombreux exercices pratiques  
L'exploitation de l'arbre des causes pour faire des propositions de prévention

### **VALIDATION ET TARIFS**

Attestation de compétence Réseau prévention remise en fin de journée.  
Cette formation sera rémunéré à l'organisme de formation selon le tarif en vigueur soit 36 fois le montant horaire du SMIC par stagiaire et par jour.



INCENDIE



SECOURISME



PREVENTION



FORMATEURS